



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

À DROIT DE CITÉ CETTE SEMAINE
POUR OU CONTRE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES DANS L'ARCTIQUE?

Montréal, le 14 janvier 2014 – Ce mercredi 15 janvier à **Droit de Cité**, l'émission de débat diffusée devant public tous les mercredis à 19 h sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : **Pour ou contre l'exploitation des ressources pétrolières dans l'Arctique?**

L'animatrice: Anne-Marie Kirouac

Les membres du jury: M^e Martin Thibault, Lexis Nexis, Jean Rémillard, spécialiste des technologies vertes et communicateur et Alexandre Desjardins, chargé de projets et avocat au Centre québécois du droit de l'environnement.

Les équipes: Nadia Moubarik et Yaoqi Wang, étudiantes en droit à l'Université de Montréal affrontent Ahmad Nehme, étudiant en médecine à l'Université de Montréal et Stéphane Dauphin-Pierre, étudiant en génie industriel à la Polytechnique.

L'invité-expert: Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie et Arctique au sein de l'organisme Greenpeace Canada.

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le magazine Faits et causes.

Contexte du thème de cette semaine

Huit pays se divisent le territoire de l'Arctique : le Canada, les États-Unis (Alaska), le Danemark (Groenland), la Russie, la Norvège, la Suède, la Finlande et l'Islande. Ils sont tous membres du Conseil pour l'Arctique, que le Canada préside. Selon les statistiques du Gouvernement du Canada, « l'Arctique est la source d'environ 10% de la production pétrolière et d'un quart de la production gazière du monde. » De plus, l'Arctique « renferme environ 13% du pétrole non découvert. (...) Ces ressources potentielles en pétrole représentent environ 25% des ressources canadiennes non exploitées de pétrole brut. » La diminution de la banquise due au réchauffement planétaire facilite l'exploitation pétrolière dans l'Arctique, qui demeure tout de même extrême en raison du climat et de l'éloignement du territoire. En septembre 2013, une trentaine de militants de Greenpeace se sont fait arrêter par l'armée russe alors qu'ils menaient une campagne contre l'exploitation pétrolière dans les mers de l'Arctique. Greenpeace craint notamment le risque de marée noire qui pourrait survenir à la suite d'une collision entre un iceberg et une plateforme pétrolière.

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : www.droitdecite.info
Suivez l'émission sur www.facebook.com/droitcite

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur
Barreau du Québec
(514) 954-3489
medias@barreau.qc.ca

Valérie Crête
CIBL 101,5 Montréal
(514) 526-2581, poste 259
administration@cibl1015.com

Annie-Claude Trudeau
Faits et Causes
(450) 845-1637
redaction@faitsetcauses.com



Facebook www.facebook.com/DroitCite



Twitter @DroitCite